



**Réaménagement de la rue de la Poste et de l'av. Samson
Reymondin**

Travaux connexes (centre-ville et sentier du Lycée)

Information aux riverains

Direction des travaux et des services industriels

Vendredi 5 mars 2021



Sommaire

- Historique et avancement du projet
- Périmètre du chantier
- Réaménagement de l'espace public
- Renouvellement des infrastructures
- Organisation du chantier
- Renouvellement des infrastructures sur le domaine privé
- Personnes-clés
- Pour plus d'information

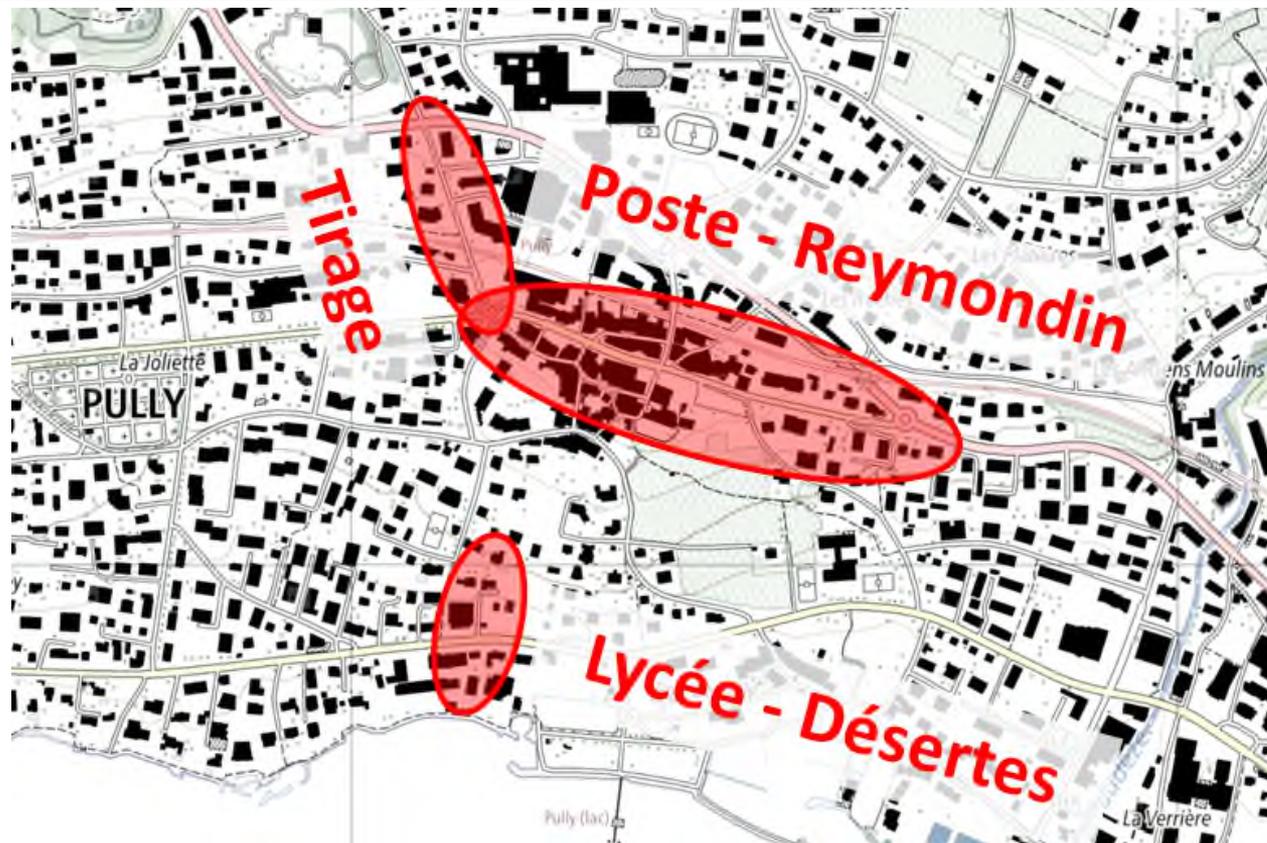


Historique et avancement du projet

- ✓ Octobre 2015 Lancement d'une démarche participative sur le réaménagement du centre-ville.
- ✓ Février 2017 Fin de la démarche participative.
- ✓ Septembre 2018 Séance publique d'information présentant le nouveau schéma de circulation du centre ainsi que les avant-projets de réaménagement de la rue de la Poste et de l'av. de Lavaux.
- ✓ Novembre 2018 Séance de présentation de l'avant-projet de réaménagement de la rue de la Poste dédiée aux commerçants du centre.
- ✓ Février 2019 Examen préalable du projet par le Canton.
- ✓ Novembre 2019 Enquête publique
- ✓ Novembre 2020 Acceptation du préavis N° 11-2020 par le Conseil communal et demande de permis de construire auprès du Canton.
- ✓ Mars 2021 Délivrance du permis de construire.

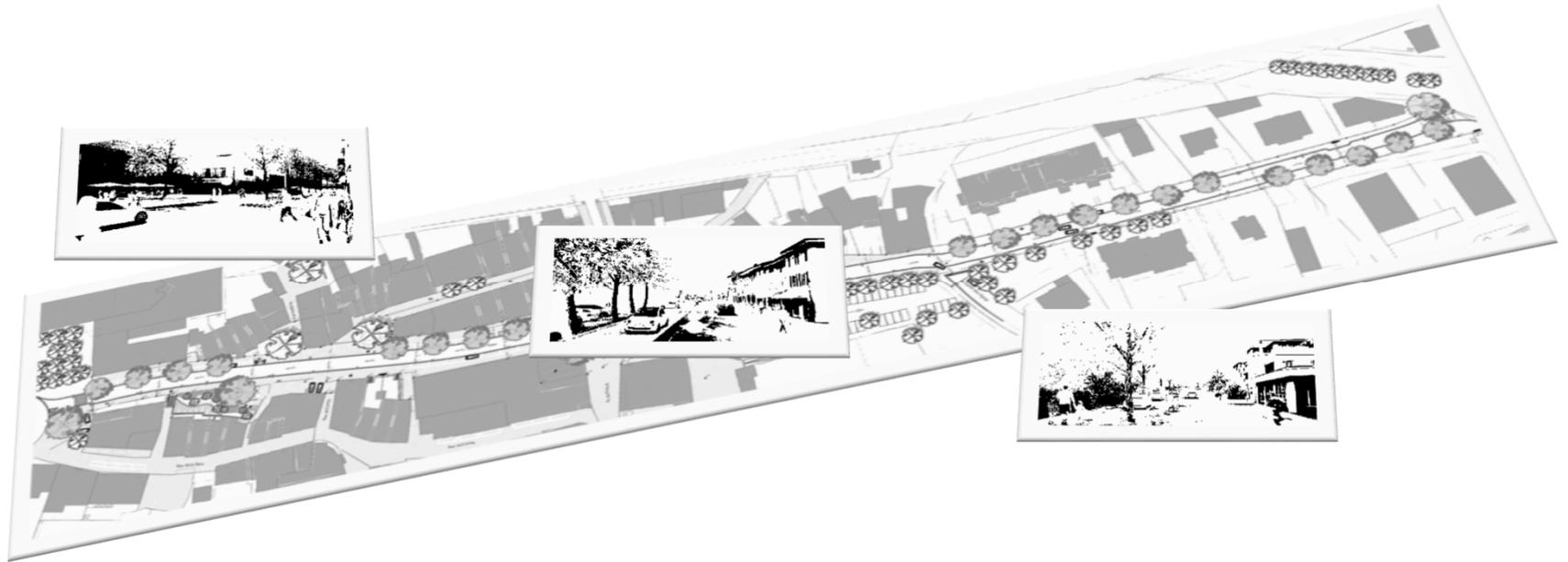


Périmètre du chantier





Réaménagement de l'espace public





Réaménagement de l'espace public

Un projet aux bénéfices multiples :



Élargissement et valorisation de l'espace public avec des trottoirs élargis réalisés en pavés afin d'unifier le centre ancien. Mise en place d'une zone de rencontre (zone 20 km/h) à l'intérieur du périmètre du bourg.



Afin de répondre à un fort besoin d'ombre, un concept de plantation accompagnera la traversée du secteur. Des séquences d'arbres d'alignement, à moyen développement (10 à 15 m), prendront place sur la chaussée et de grands arbres solitaires (20 à 25 m) marqueront ponctuellement certains endroits de l'espace public.



Mise en place de contresens cyclables dans les rues du centre-ville adjacentes à l'axe Poste-Reymondin et nouvelles possibilités de stationnement devant les commerces.



Mise en place d'une zone 30 km/h bi-directionnelle avec adaptation du gabarit routier en réduisant la chaussée à 5.6 m. et en ajoutant des rétrécissements ponctuels. Les espaces publics deviennent plus généreux et les trottoirs sont élargis et partagés avec le stationnement pour accéder aux commerces.



Projet de réaménagement de l'espace public : illustration

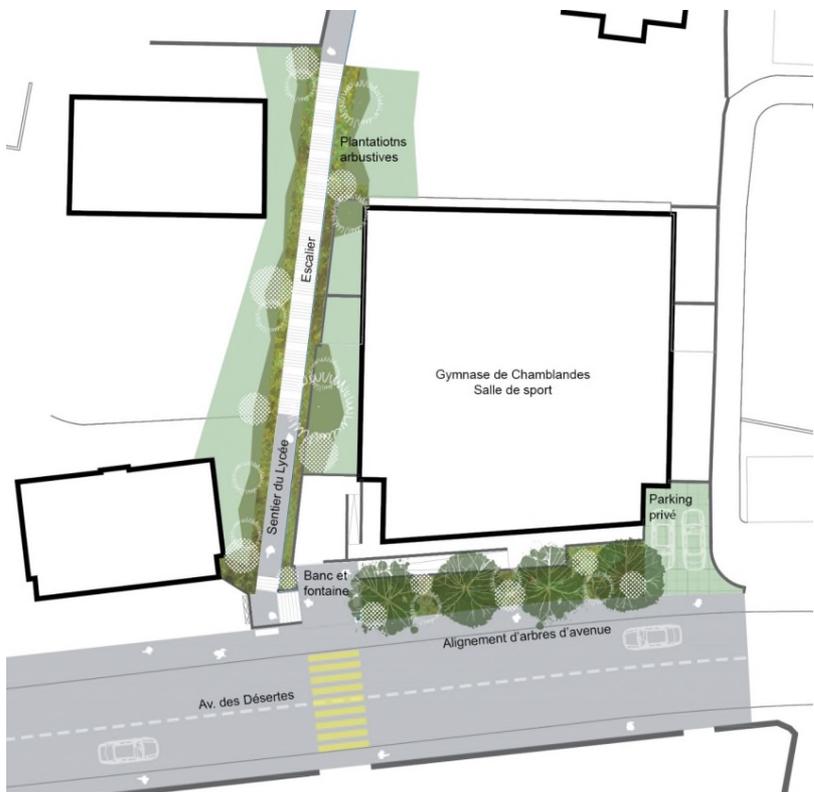


Rue de la Poste





Projet de réaménagement de l'espace public : illustration

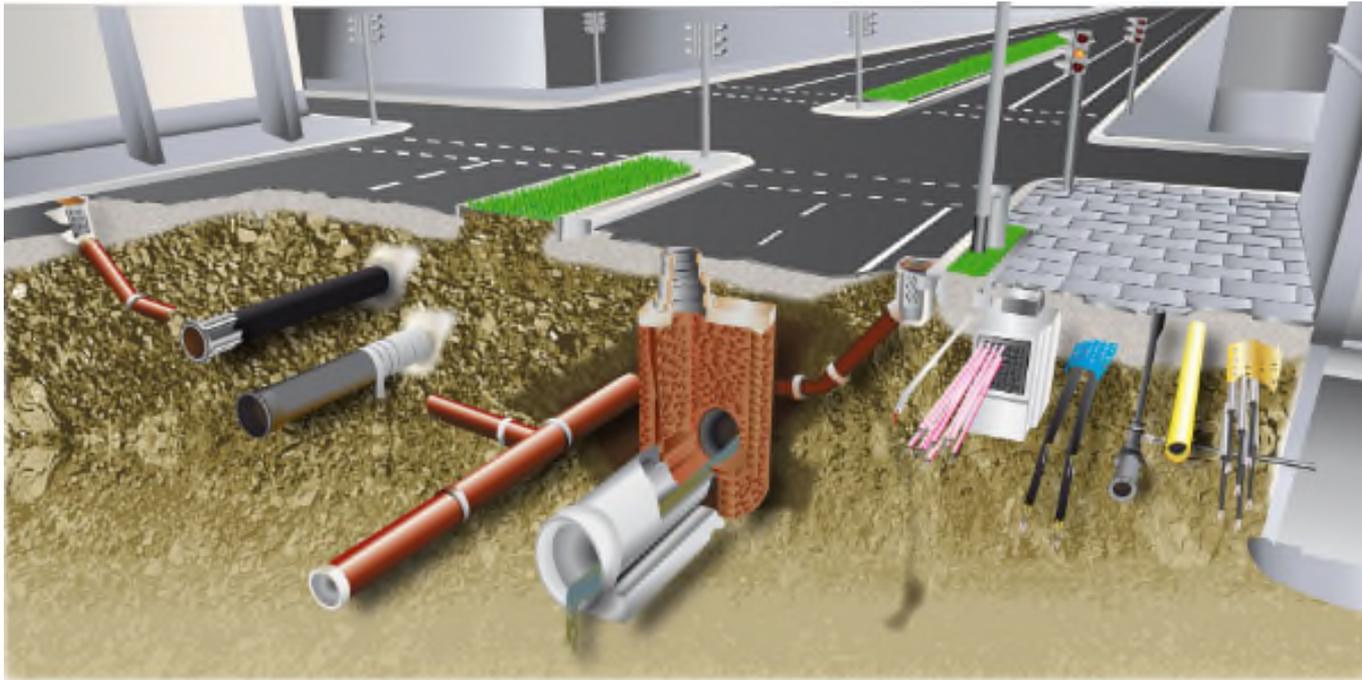


Sentier du Lycée Av. des Désertes





Renouvellement des infrastructures





Renouvellement des infrastructures

Un projet important pour le maintien des infrastructures :



Travaux de renouvellement et de renforcement des infrastructures souterraines (eaux usées, eaux claires, eau potable, électricité, éclairage public, fibre optique, mise en séparatif des biens-fonds communaux, réseaux tiers (gaz, eau potable, électricité Lausanne, réseau de distribution d'énergie des TL, Swisscom et UPC).



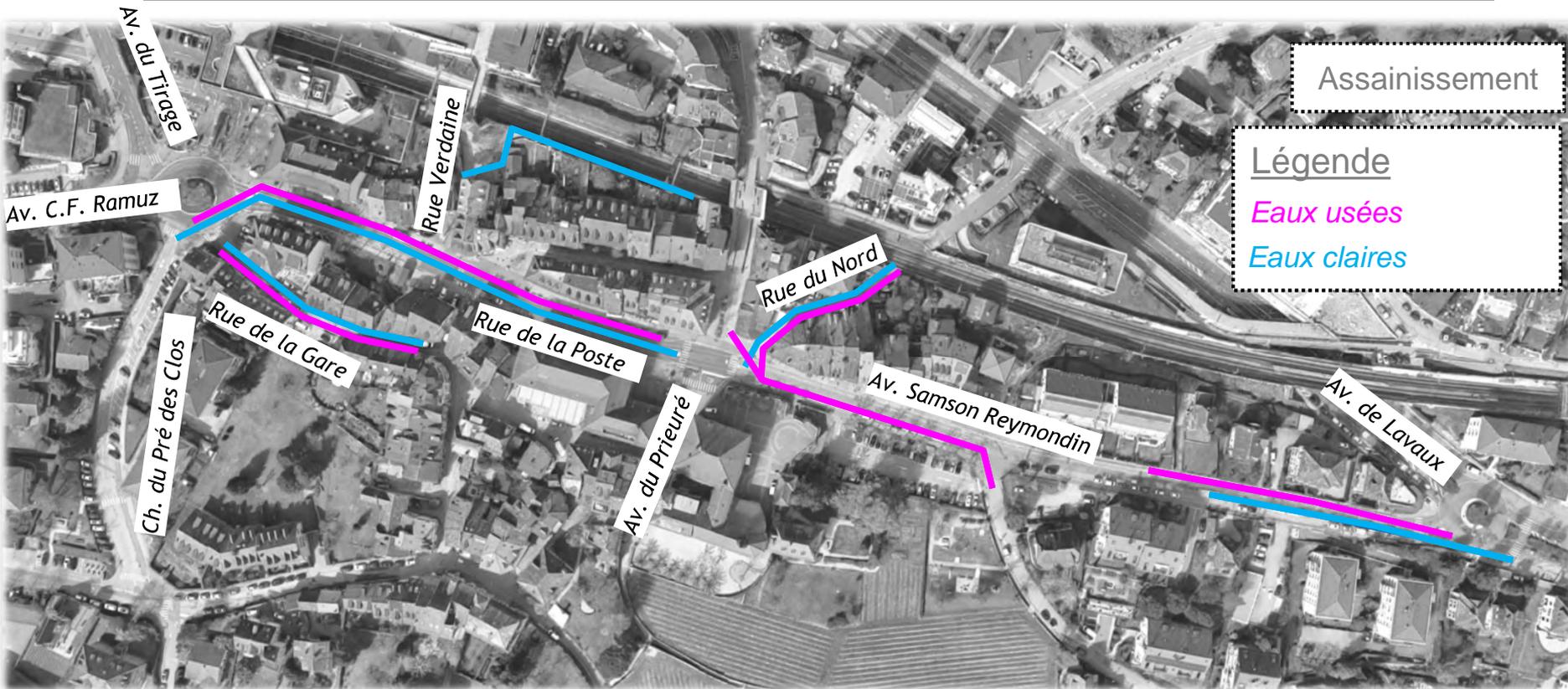
Renouvellement des infrastructures

Assainissement

Légende

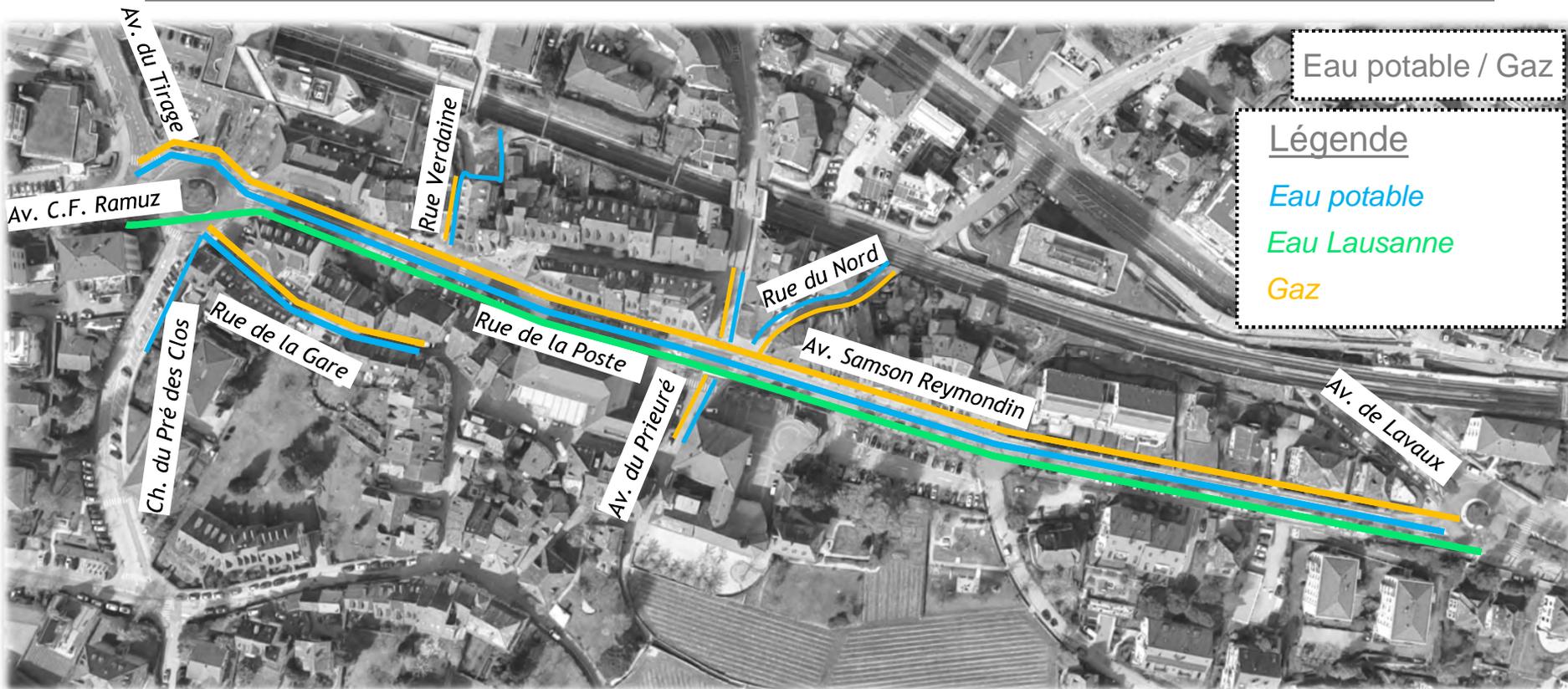
Eaux usées

Eaux claires



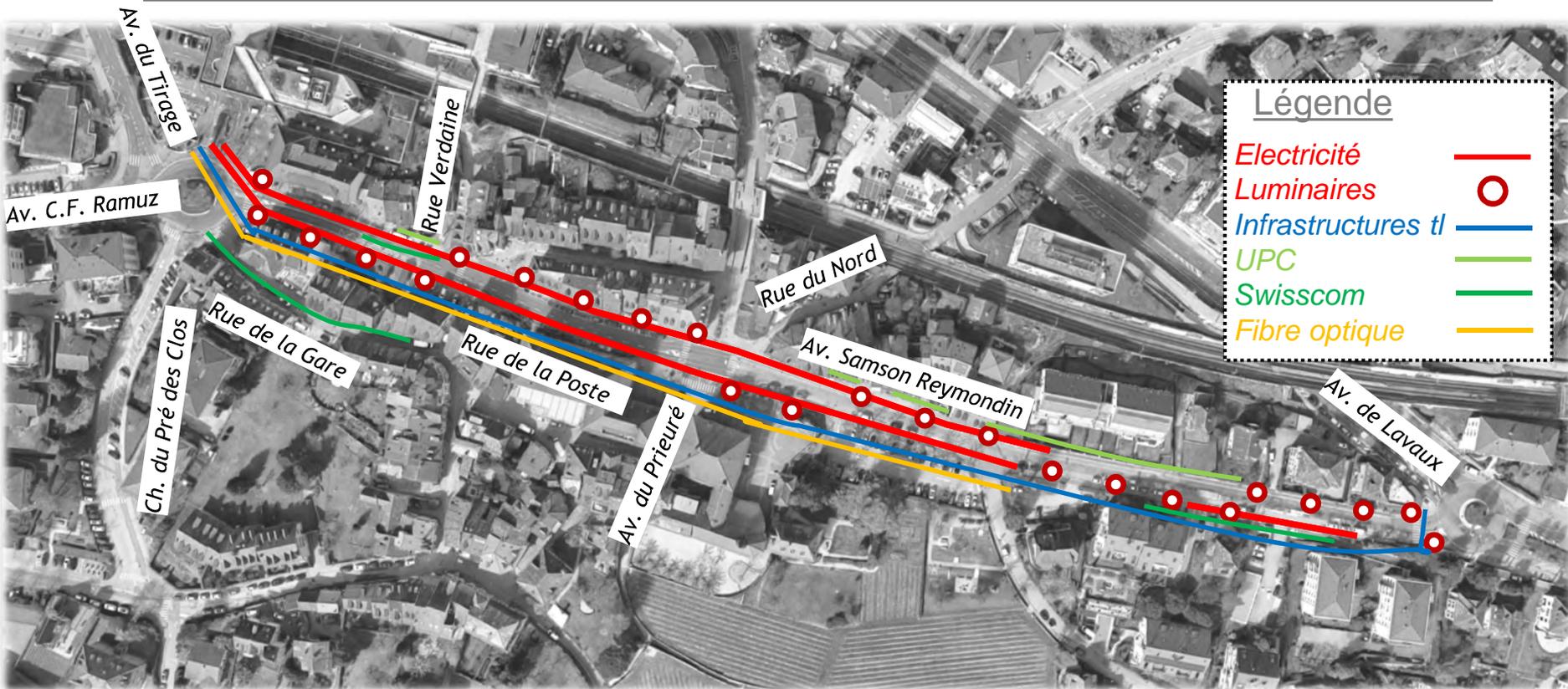


Renouvellement des infrastructures



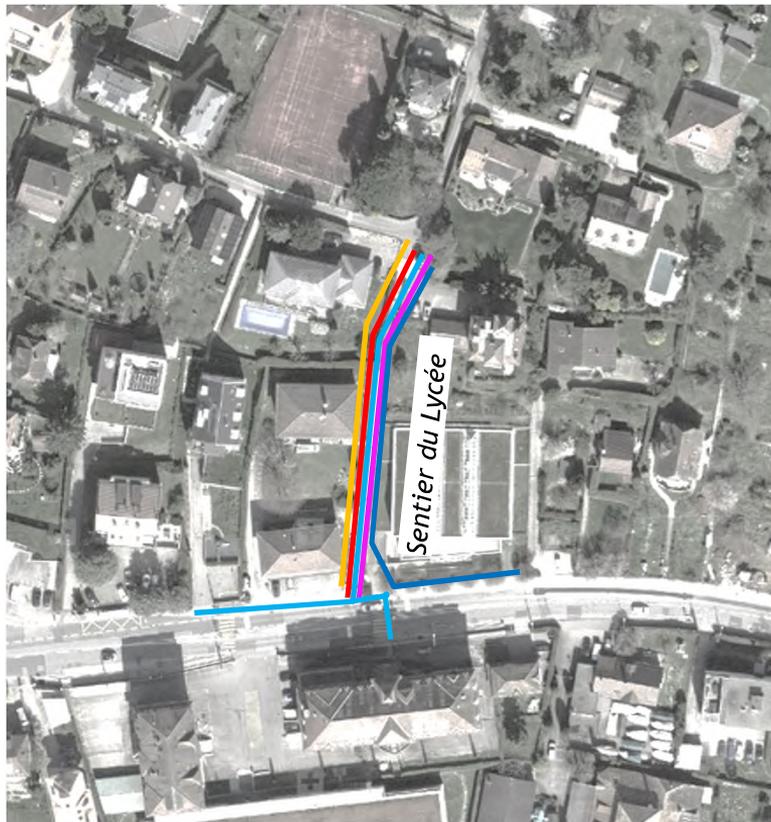


Renouvellement des infrastructures





Renouvellement des infrastructures

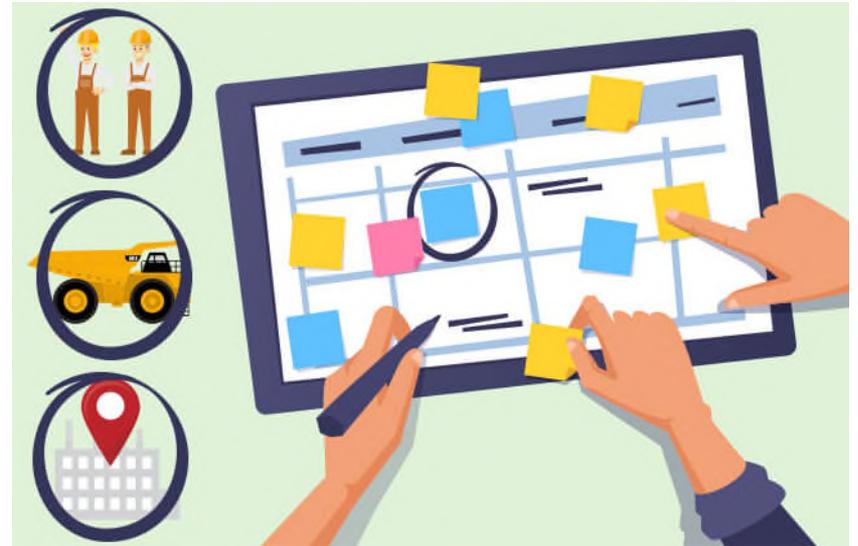
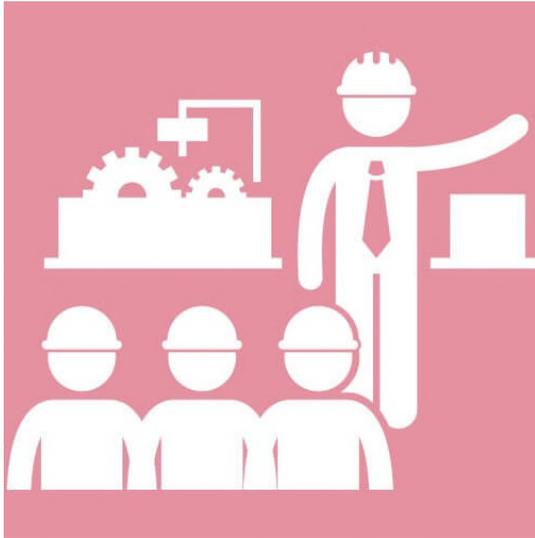


Légende

<i>Eaux claires</i>	
<i>Eaux usées</i>	
<i>Eau potable</i>	
<i>Electricité</i>	
<i>Fibre optique</i>	

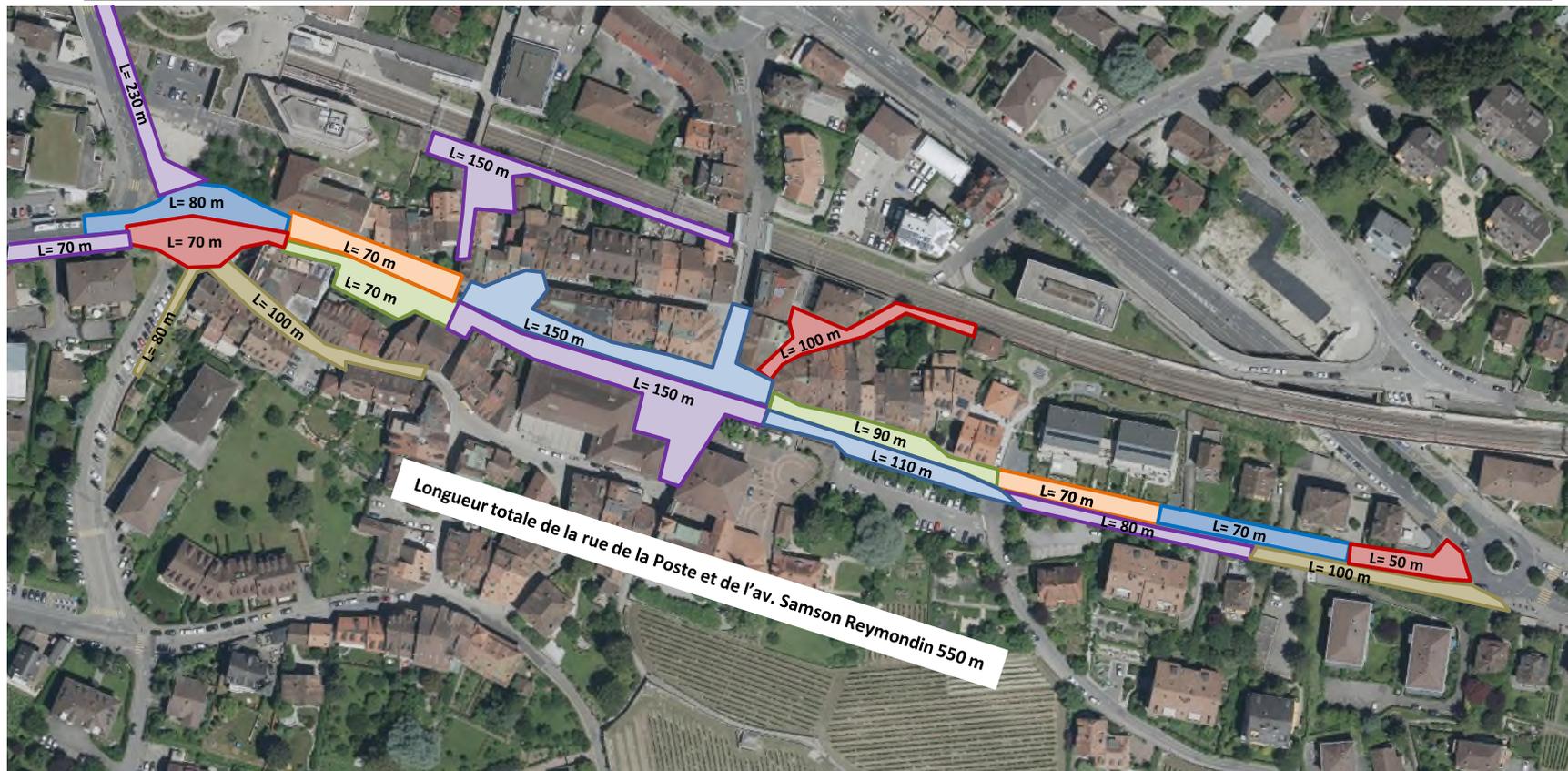


Organisation du chantier





Phasage des travaux





Planning intentionnel des travaux (sujet à modification)



Rue de la Poste

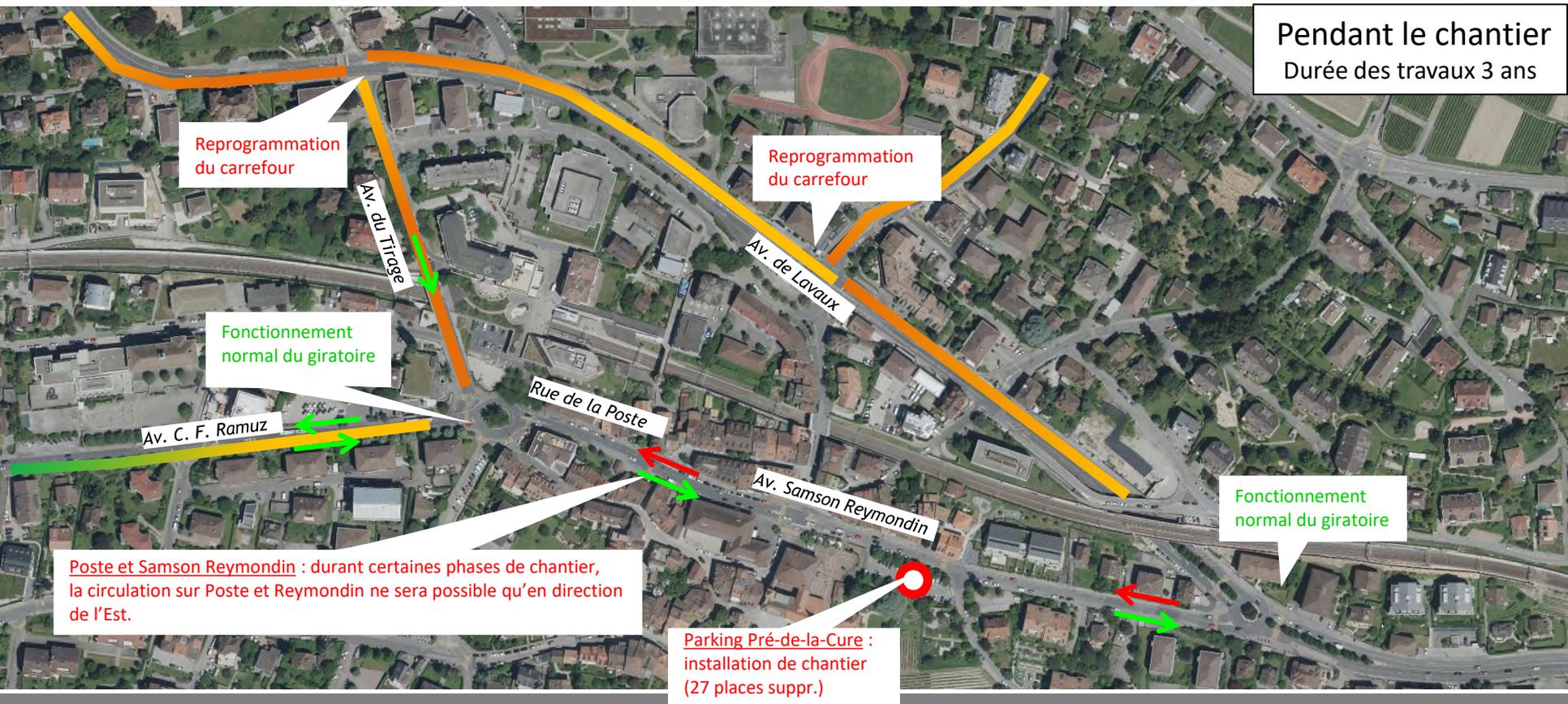
- Etape 1** du 15 mars à mai 2021
- Etape 2** de mai à juillet 2021
- Etape 3** de juillet à octobre 2021
- Etape 4** de juillet 2021 à mai 2022
- Etape 5** de mai à août 2022
- Etape 6** de août 2022 à février 2023
- Etape 7** de février à juin 2023
- Etape 8** de juin à décembre 2023
- Etape 9** de juin à décembre 2023

Av. Samson Reymondin

- Etape A** de mai à juillet 2021
- Etape B** de juillet à octobre 2021
- Etape C** de juillet à octobre 2021
- Etape D** de octobre 2021 à mai 2022
- Etape E** de octobre 2021 à août 2022
- Etape F** de mai 2022 à février 2023
- Etape G** de août 2022 à février 2023

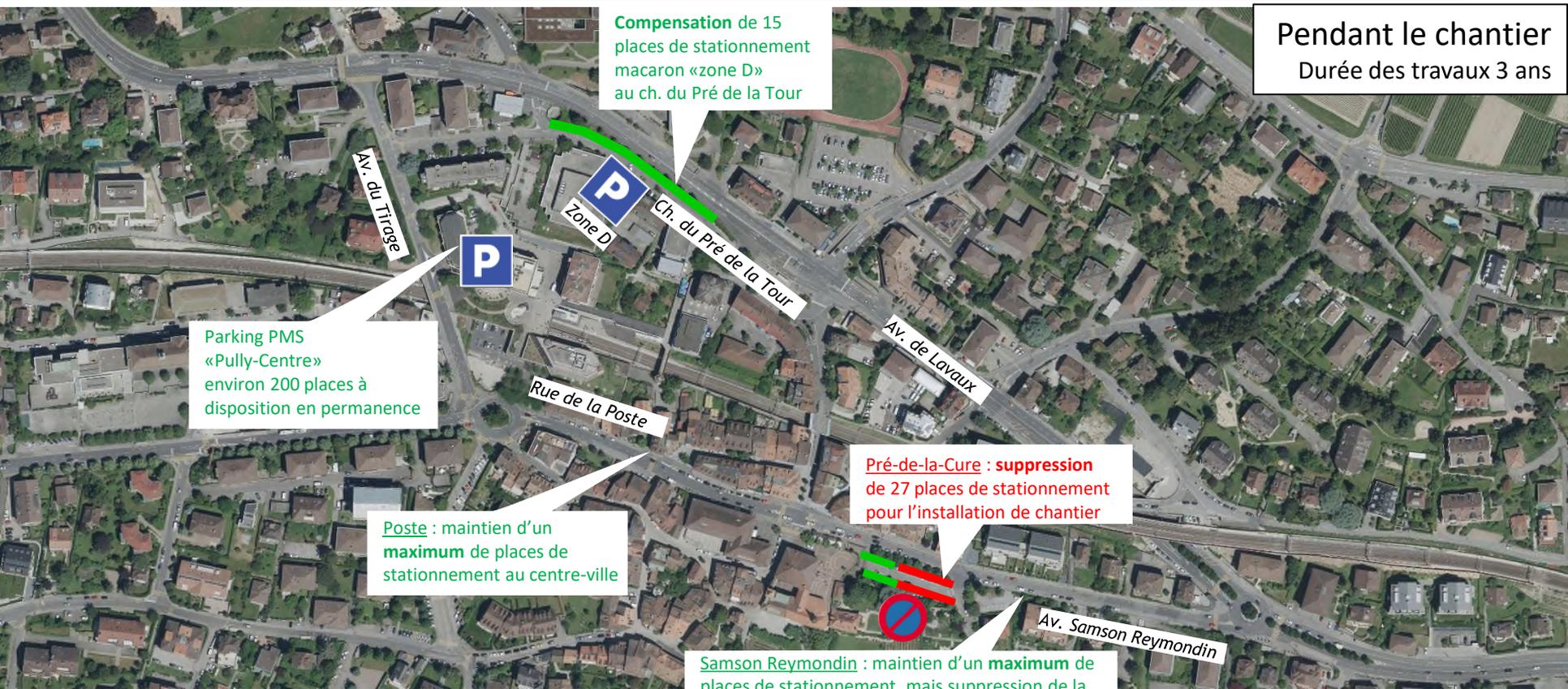


Incidences sur la circulation





Incidences sur le stationnement



Compensation de 15 places de stationnement macaron «zone D» au ch. du Pré de la Tour

Pendant le chantier
Durée des travaux 3 ans

Parking PMS «Pully-Centre» environ 200 places à disposition en permanence

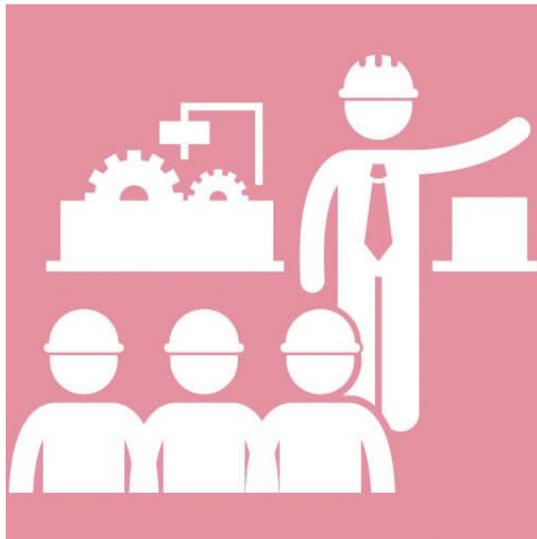
Poste : maintien d'un maximum de places de stationnement au centre-ville

Pré-de-la-Cure : suppression de 27 places de stationnement pour l'installation de chantier

Samson Reymondin : maintien d'un maximum de places de stationnement, mais suppression de la totalité des places durant plusieurs étapes du chantier

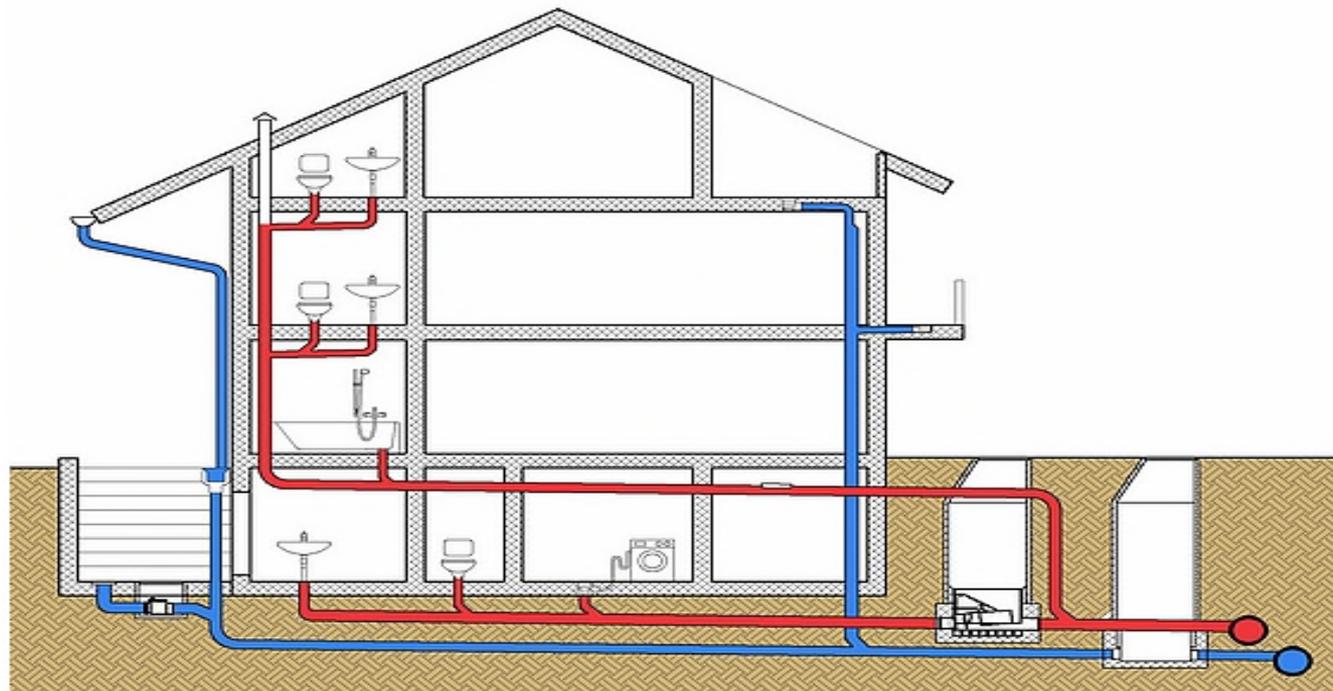


Travaux sur fonds privés (pour les propriétaires)





Renouvellement des infrastructures sur le domaine privé



Eaux usées - Eaux pluviales

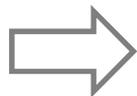
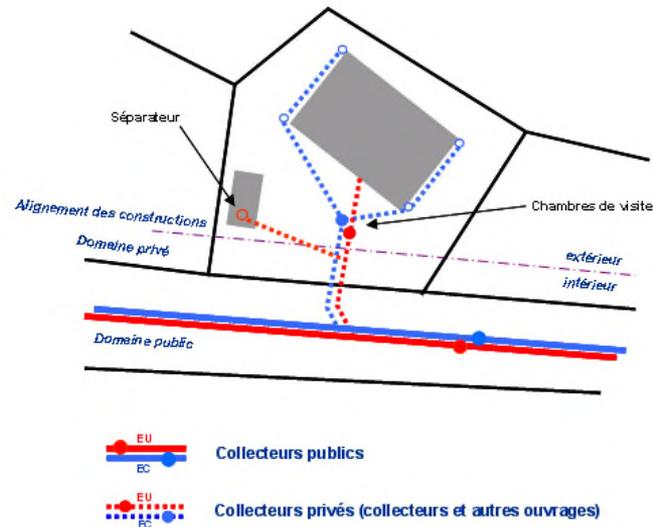


Renouvellement des infrastructures sur le domaine privé

Mise en conformité du système séparatif
(selon le Règlement communal sur
l'évacuation et le traitement des eaux)

Remplacement des autres réseaux

- Eau potable / Pully
- Electricité BT / Pully
- Gaz / Lausanne

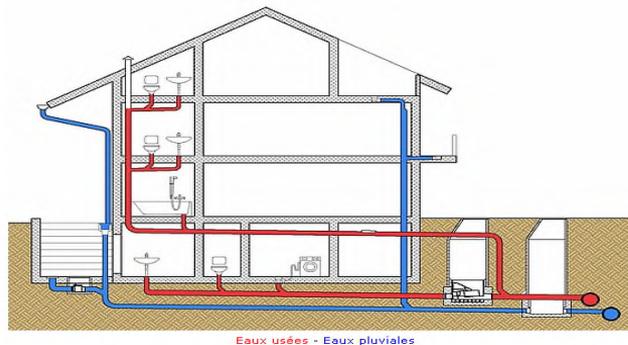


En règle générale, la DTSI recommande aux propriétaires
de réaliser ces travaux simultanément aux travaux communaux



Renouvellement des infrastructures sur le domaine privé

Contrôle et mise en conformité des équipements privés dans le cadre de chantiers communaux

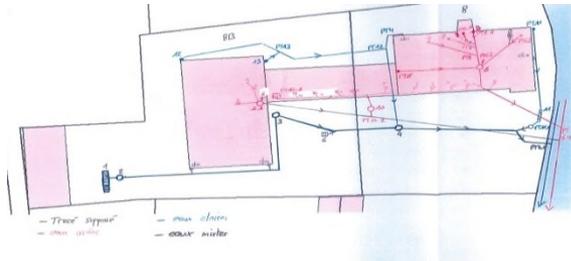


Actions déjà réalisées



Renouvellement des infrastructures sur le domaine privé

Teintage et croquis



Examen des installations d'évacuation des biens-fonds

(Bureau d'ingénieurs et Ville de Pully)

- Teintage des différents points d'évacuation des eaux (chéneaux, grilles, lavabos, etc.)
- Etablissement d'un croquis
- Mise à jour de la surface imperméable raccordée au réseau



Renouvellement des infrastructures sur le domaine privé

Curage et contrôle caméra

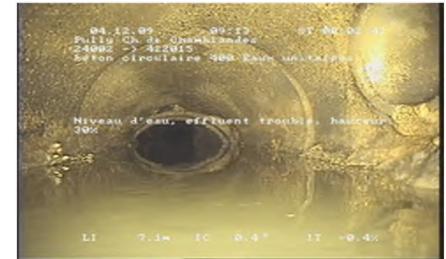
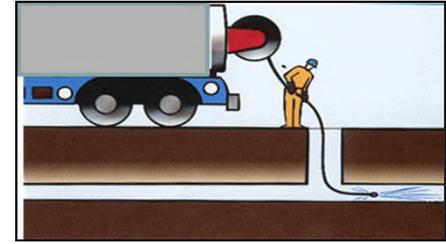
Curage des biens-fonds
(Entreprise spécialisée)

- Curage des tronçons accessibles
- Curage de contrôle et non d'entretien

Inspection TV

(Entreprise spécialisée)

- Principalement par caméra coulissante
- Etablissement d'un rapport



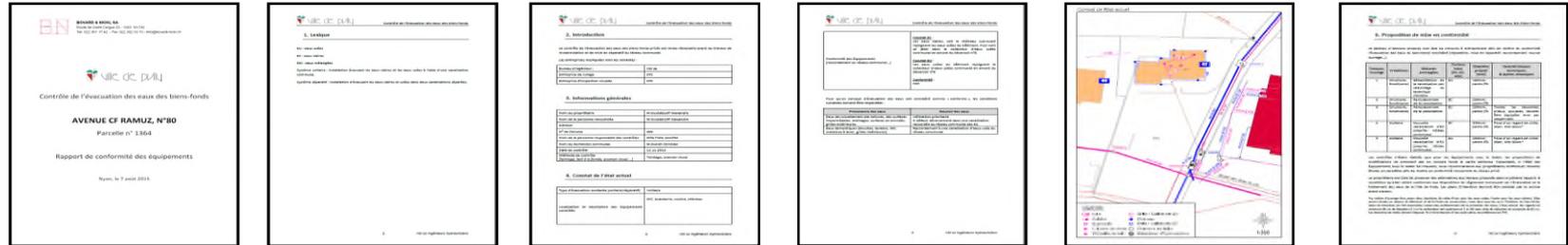


Renouvellement des infrastructures sur le domaine privé

Rapport de conformité des équipements

Le rapport se présente en 3 parties :

- Informations générales
- Constat de l'état actuel et de l'état des équipements
- Proposition de mise en conformité

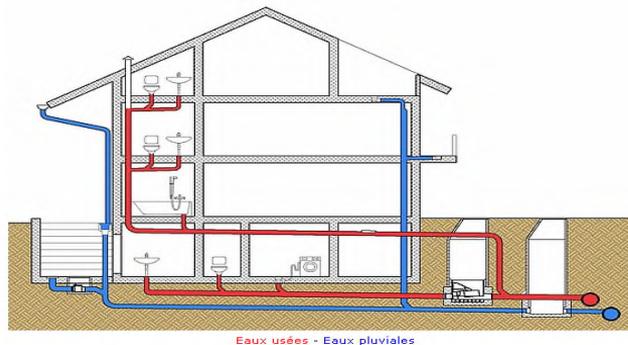


Travaux à effectuer selon RETE et SN 592'000:2012



Renouvellement des infrastructures sur le domaine privé

Contrôle et mise en conformité des équipements privés dans le cadre de chantiers communaux



Actions en cours de réalisation



Renouvellement des infrastructures sur le domaine privé

Rencontre avec les propriétaires



- Rapport de conformité des équipements
- Rapport d'inspection TV
- Courrier de la Commune avec délai d'exécution (au max. 24 mois)
- Informations sur l'âge du tuyau d'alimentation d'eau potable
- Contrôle de la nourrice par le service des eaux





Renouvellement des infrastructures sur le domaine privé

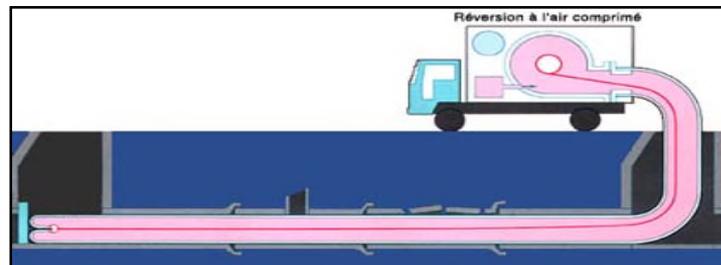
Mise en conformité des équipements

(Propriétaires des biens-fonds)

- Devis par des entreprises spécialisées
- Réalisation des travaux simultanément aux travaux communaux
- Etudes complémentaires et proposition d'une alternative (en option)
- Si modification des aménagements extérieurs, demande de permis de construire
- Si nécessité d'abattre un arbre, demande d'abattage à la Municipalité



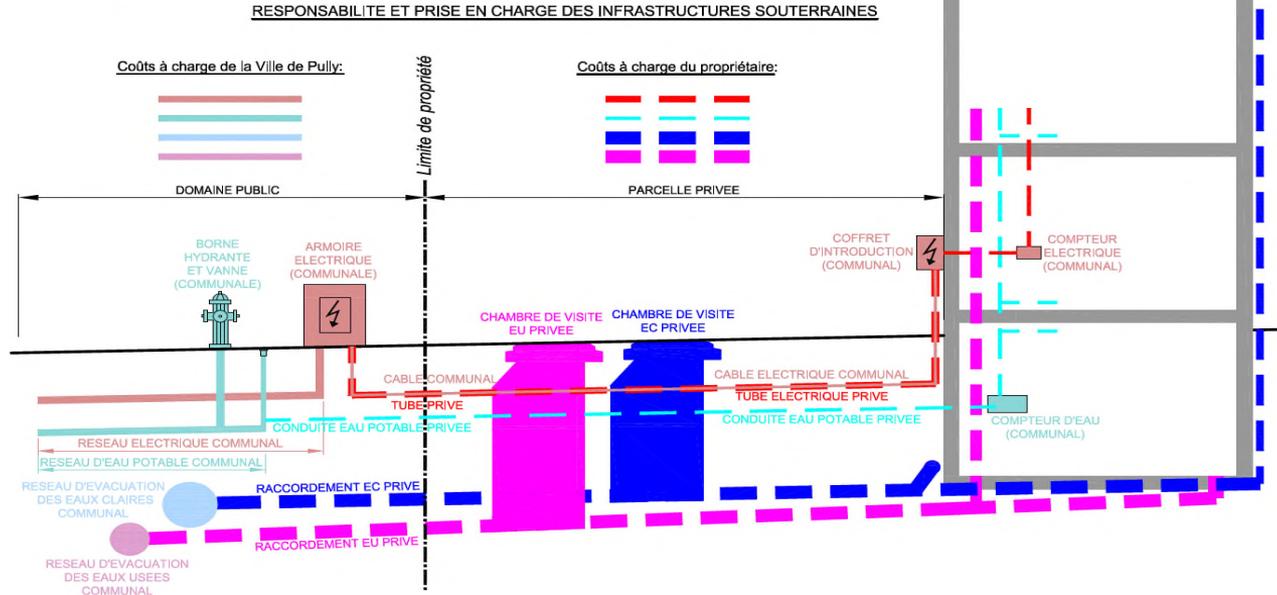
Ce projet doit être validé par le service de l'assainissement





Renouvellement des infrastructures sur le domaine privé

Remplacement des autres réseaux



- Service des eaux : subvention de CHF 1'000.00 pour le remplacement complet du raccordement
- Service électrique : si raccordement vétuste, remplacement du câble en fouille commune

Personnes-clés du chantier

- **M. Régis Brasey**, chef de projet, direction des travaux, aménagements routiers et renouvellement des infrastructures, DTSI, ✉ regis.brasey@pully.ch
- **M. Francesc Clarena**, direction des travaux, aménagements urbains et paysagers, Direction de l'urbanisme et de l'environnement, ✉ francesc.clarena@pully.ch
- **M. Cédric Henry**, chef d'exploitation du réseau d'évacuation des eaux, DTSI, ✉ cedric.henry@pully.ch
- **M. Emiliano Zarrillo**, chef d'exploitation du réseau d'eau potable, DTSI, ✉ emiliano.zarrillo@pully.ch
- **M. Antonio Cirillo**, chef d'exploitation du réseau d'électricité, DTSI, ✉ antonio.cirillo@pully.ch
- **Police Est Lausannois**, signalisation et déviation de la circulation, ✉ info@police-el.ch
- **M. Jetmir Alim**, directeur, entreprise FFA SA, pilote du consortium FFA SA - AGV Toni SA, ✉ info@ffasa.ch
- **M. Charles Cardinaux**, technicien, entreprise AGV Toni SA (secteur rue de la Poste)
- **M. Artan Alim**, technicien, entreprise FFA SA (secteur av. Samson Reymondin et sentier du Lycée)

Nous restons à votre disposition

Suivez les actualités du chantier sur www.pully.ch, rubrique Chantiers/Travaux



Renseignements : Régis Brasey
Ch. de la Damataire 13
 021 721 31 11
 regis.brasey@pully.ch